

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 14 juin 2016

Ordre du jour :

1. Règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales
2. Arrêté d'imposition 2017
3. Comptes 2015
4. Divers
5. Propositions individuelles

Le Président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 53 membres sont présents sur 115.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 29 mars 2016. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Deux nouvelles personnes ont souhaité se faire assermenter

- Mme Annette Bardet
- M. Samuel Baconnier

55 membres sont présents sur 117, soit une majorité de 28.

Plusieurs nominations statutaires complémentaires sont également nécessaires.

Election du secrétaire

M. Eric Laurent propose M. Carlos Bujard qui accepte la proposition.

M. Carlos Bujard est élu par acclamation.

Election de la commission de recours pour les impôts et les taxes

MM. Bernard Porchet et Victor Fiadeiro se représentent. Mme Michèle Dutoit se propose comme membre. M. Bastien Polli se propose comme suppléant. Ils sont élus par acclamation.

Election des membres délégués à l'ASIRE

M. Hervé Gétain se propose comme membre, Mme Michèle Dutoit se propose comme suppléante. Ils sont élus par acclamation

Election des membres délégués à l'AIAE :

M. Francesco Di Certo se représente comme membre. M. Marc Jaunin se propose comme membre.

Ils sont élus par acclamation.

1. Règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales

La parole est donnée à M. Marcel Clerc pour le préavis de la Municipalité.

La loi sur les écoles de musique est entrée en vigueur le 01.08.2012. Elle a pour but de structurer les études musicales à visée non-professionnelles et d'organiser l'offre musicale dans le canton.

La création du règlement a été rendue nécessaire par l'entrée en vigueur de cette loi. Le nouveau règlement a été approuvé par la Municipalité puis soumis aux services de l'Etat pour approbation.

La parole est donnée à M. Carlos Bujard pour la lecture du rapport de la commission.

Le nouveau règlement communal concernant les aides individuelles pour les études musicales est accepté à l'unanimité.

2. Arrêté d'imposition

La parole est donnée à M. Sven Eggenberger pour la présentation du projet d'imposition 2017.

L'arrêté d'imposition 2016 arrivant à échéance, il est nécessaire de le renouveler.

La parole est donnée à M. Francesco Di Certo pour la lecture du rapport de la commission des finances.

Le projet d'arrêté d'imposition 2017 est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2015

La parole est donnée à M. Sven Eggenberger pour la lecture du préavis de la Municipalité.

Grace à une excellente gestion des finances publiques, les comptes montrent un bon résultat, puisqu'ils se bouclent avec un excédent de produit de CHF 709.90.

La parole est donnée à M. Jean-Claude Page pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

Après lecture de ce rapport, Il est demandé au Conseil Général d'approuver les comptes 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

4. Communications de la Municipalité

Mme Cécile Laurent-Haldimann prend la parole pour rappeler à tous qu'il est nécessaire d'informer la Municipalité lorsque des travaux sont prévus par les propriétaires, même si a priori, il n'est pas obligatoire de demander un permis de construire.

M. Patrick Pesquet prend la parole pour nous informer que les frênes de notre pays sont attaqués par un champignon et qu'ils dépérissent.

5. propositions individuelles et divers

Rien d'important à signaler.

Les Municipaux sortant sont chaleureusement remerciés pour le travail effectué au sein de leurs dicastères.

M. Jean-Luc Noël invite l'assemble pour une verrée au sous-sol.

La prochaine séance du conseil est prévue le 27 septembre 2016.

La séance est levée à 21h40.

Le Président

Le Secrétaire